

Réponses de François Fillon aux Questions aux candidats à l'élection présidentielle 2017

En tant que candidat à l'élection présidentielle,

Etes-vous favorable :

1) Au maintien de l'interdiction de toute pratique de la GPA en France ?

- OUI, je suis opposé au principe du « droit à l'enfant » et à toute marchandisation du corps humain.

2) A un encadrement juridique de la GPA en France ?

- NON, la GPA ne saurait être éthique.

3) A la transcription automatique, à l'état civil français, de l'acte d'état civil établi à l'étranger dans le cadre d'une GPA ?

- NON, transcrire automatiquement à l'état civil français l'acte établi à l'étranger dans le cadre d'une GPA revient à encourager cette pratique. Or la protection des femmes contre la marchandisation de leur corps est nécessaire pour les femmes françaises comme étrangères.

4) A l'engagement de la France dans des actions internationales destinées à abolir la pratique sociale de la maternité de substitution ?

- OUI, de même que la France a mené un long combat à l'international pour promouvoir la fin de l'esclavage, la France s'honorera de prendre des initiatives fortes sur le plan international pour chercher à obtenir la fin de la GPA.

5) A la négociation par la France de conventions bilatérales avec les Etats autorisant la GPA afin que les services de GPA ne puissent plus y être offerts aux ressortissants français ?

- OUI, en attendant d'obtenir l'abolition de la GPA, je souhaite que la France signe des conventions bilatérales avec les pays autorisant la GPA afin que ceux-ci s'engagent à ne plus la proposer aux ressortissants français.

6) Au renforcement, en France, de la lutte contre le recours à la GPA à l'étranger par des ressortissants français ?

- OUI, les professionnels qui font sous une forme ou une autre la promotion ou la commercialisation de la GPA sur le sol français doivent être poursuivis et les sanctions doivent être renforcées.

Paris, le 15 Mars 2017,



François FILLON